



DECLARATION DE LA CNSIS DU 29 JUIN 2022

Monsieur le président, mesdames et messieurs les élu(e)s, cher(e)s collègues,

Les risques feux de forêts émergent dans de nombreux articles de presse et on commence à lire qu'il faudrait ajuster la politique française de lutte contre les feux de forêts. Pourrait-on savoir dans les colonnes de renforts, qui nous le craignons seront sollicitées cette saison comme les précédentes, combien d'agents sapeurs-pompier professionnels non-officiers sont partis sur du temps de travail ?

Sans doute qu'un bilan serait le bienvenu, les difficultés à composer les colonnes de renforts, le fonctionnement des relèves des colonnes par des agents frais, et ce genre de données pour évaluer globalement les difficultés et notre capacité collective à atteindre les objectifs déterminés comme nécessaires en moyens humains et matériels et nos capacités de déploiement.

Les difficultés de l'hôpital dans sa globalité nous ont été détaillées par le menu par tous les médias généralistes, sait-on mesurer les conséquences qui en découlent pour les services d'incendie et de secours ? (des fermetures de services, aux SMUR sans médecins, les interventions SMUR transférés à nos SSSM, etc...). Cela ne va-t-il alourdir la charge opérationnelle des pompiers, la place des VLI dans certains secteurs bien souvent tenus par des ISPV dont le CH où ils travaillent également, est en souffrance !!! alors qu'il y a peu, tout le monde parlait de recentrer les pompiers sur leurs véritables missions.

Le rapport sur la formation des officiers de sapeurs-pompier qui devait être discuté au conseil d'administration de l'ENSOSP, l'a-t-il été ? Qu'en ressort-il ? Ce rapport peut-il nous être communiqué ?

Nous signalons ici qu'il reste 1 jour de présidence française de l'union européenne, et rappelons que nous souhaitons que nous soit présenté un bilan en ce qui concerne la Sécurité Civile.

En effet, de nombreux engagements ont été pris, certains de façon tonitruante, avant la prise de la présidence et comme on dit dans certaines campagnes, « c'est à la fin de la foire qu'on compte les bouses ».

Monsieur le président, mesdames et messieurs les élu(e)s, cher(e)s collègues, merci de votre attention.